



LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – FEDERATION DE L'ESSONNE

Association loi 1901
Siège social : 8 allée Stéphane Mallarmé
91000 EVRY CEDEX
SIREN : 400 235 453 APE : 9499Z

Exercice clos le 31 décembre 2020

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – FEDERATION DE L'ESSONNE

Association loi 1901
Siège social : 8 allée Stéphane Mallarmé
91000 EVRY CEDEX
SIREN : 400 235 453 APE : 9499Z

Exercice clos le 31 décembre 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ESSONNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont



porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et n'appellent pas de commentaire particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime



suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 7 mai 2021

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Olivier Souillard

Commissaire aux Comptes

BILAN

ACTIF	31.12.2020			31.12.2019	PASSIF	31.12.2020	31.12.2019
	Brut	Amort. & Dépréciation	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	4 599	4 599			Fonds propres (avant affectation)	37 397	320
Terrains					Résultat de l'exercice	72 604	37 077
Constructions					Subventions d'investissement		
Matériels d'activités	4 408	4 408			Total	110 001	37 397
Autres immobilisations corporelles	143 093	129 215	13 877	2 324	FONDS DEDIES & PROVISIONS		
Immobilisations en cours					Fonds dédiés	37 800	14 000
Autres prêts et titres immobilisés	50		50	50	Provisions pour risques	10 000	10 000
Dépôts et cautionnements	2 560		2 560	2 560	Provisions pour charges	27 008	29 388
Total	154 710	138 223	16 487	4 934	Total	74 808	53 388
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks					Emprunts et dettes assimilées	40 000	50 000
Usagers - clients	94 446		94 446	183 088	Fournisseurs	77 237	63 147
Comptes courants débiteurs - Réseau				87 781	Dettes fiscales et sociales	26 936	29 310
Autres créances	51 684	10 219	41 466	9 401	Comptes courants créditeurs - Réseau	10 201	28 122
Trésorerie	332 596		332 596	99 406	Autres dettes	130 848	837
Charges constatées d'avance	120		120	11 618	Produits constatés d'avance	15 085	134 027
Total	478 846	10 219	468 627	391 294	Total	300 306	305 443
Total	633 556	148 442	485 115	396 227	Total	485 115	396 227

COMPTE DE RESULTAT	2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	34 650	38 863
Ventes de marchandises		
Prestations de service	332 301	787 264
Subventions d'exploitation	128 427	124 385
Dons et Mécénat		
Contributions financières	162 990	169 781
Autres produits	22 271	11 906
Reprises sur dépréciations et provisions	42 094	31 706
Utilisations des fonds dédiés	14 000	
Quote-part subvention invest. virée au résultat		
Total	736 734	1 163 904
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	302 922	712 715
Aides financières	79 977	81 349
Impôts et taxes	3 477	3 988
Salaires	155 106	207 056
Charges sociales	44 610	65 236
Autres charges	16 458	14 791
Dotations aux amortissements	3 459	6 043
Dotations aux dépréciations et provisions	27 008	39 494
Reports en fonds dédiés	37 800	14 000
Total	670 817	1 144 673
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	65 916	19 232
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts	204	0
Autres produits financiers		153
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	204	153
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts		
Autres charges financières		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
RESULTAT FINANCIER (II)	204	153
RESULTAT COURANT (I + II)	66 120	19 385
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
sur opérations de gestion	6 544	21 656
sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		33 550
Total	6 544	55 206
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
sur opérations de gestion	60	37 514
sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	60	37 514
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	6 484	17 692
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	72 604	37 077
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature		1 300
Bénévolat	111 073	469 222
Total	111 073	470 522
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature		1 300
Personnel bénévole	111 073	469 222
Total	111 073	470 522

ANNEXE

au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui dégage un excédent de 72 603,70 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social de l'association : L'Association a pour but :

- de permettre à chacun de comprendre la société où il vit, de s'y situer, de s'y exprimer et d'agir en citoyen afin de favoriser à tous les niveaux politiques le développement d'une vie démocratique laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix,
- de développer toutes les initiatives collectives et associatives favorisant l'épanouissement le plus large des personnes par un égal accès de tous à l'éducation, à la formation, à la vie professionnelle, à la culture, à la communication, au sport, aux vacances et aux loisirs,
- de faire vivre la laïcité, principe constitutionnel et valeur universelle qui implique la reconnaissance de l'égale dignité de chaque être humain, par une action permanente,
- de garantir la liberté de conscience, la liberté de culte, la liberté de pensée et l'organisation républicaine des pouvoirs publics assurant le pluralisme des convictions, la liberté d'expression et l'égalité en droit de tous les citoyens,
- de combattre les inégalités et toutes les formes de discriminations, notamment en raison de l'origine ethnique ou nationale, de la religion ou des convictions, du sexe, de l'âge, du handicap, de l'orientation sexuelle.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire intervenue au cours de l'exercice a eu les impacts suivants sur notre activité :

- Une chute des produits liés aux classes découvertes de - 414 K€ et des défraiements s'y rapportant de - 20 K€
- Chômage partiel sur les mois de mars, avril et mai pour 896 h

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	4 599,22			4 599,22
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	4 408,44			4 408,44
Agencements & aménagements divers	74 208,00	2 177,00		76 385,00
Matériel de transport				
Matériel informatique	42 690,37	12 835,20		55 525,57
Mobilier de bureau	11 182,02			11 182,02
Immobilisations en cours				
Total	137 088,05	15 012,20		152 100,25

b) Acquisitions et désinvestissements

- Les acquisitions de l'exercice concernent :

Un photocopieur multifonction	9 946.80
La mise à niveau du parc informatique	2 888.40
Travaux de peinture	2 177.00
	15 012.20

c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	4 599,22			4 599,22
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	4 408,44			4 408,44
Agencements & amén. divers	10%	73 743,25	766,50		74 509,75
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	41 353,43	2 226,88		43 580,31
Mobilier de bureau	20%	10 659,96	465,38		11 125,34
Total		134 764,30	3 458,76		138 223,06

2. Immobilisations financières

	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Prêts Réseau			
Autres prêts			
Titres	50		
Dépôts et cautionnements	2 559,99		

3. Stocks

Néant

4. Usagers

	Brut	Dépréciations	Net
Usagers	79 230.77		79 230.77
Usagers douteux	0		0,00
Usagers non encore facturés	15 214.81		15 214.81
Total	94 445.58	0	94 445.58

5. Comptes courants Réseau débiteurs

N° structure	Nom	Montant
	Total	

6. Autres créances

Compte d'attente	7 678.50
Régie d'avance	2 540.00
Provision pour dépréciation	<u>- 10 218.50</u>
	0.00
Avoirs à recevoir	751.65
Subvention FONJEP à recevoir	<u>- 14 214.00</u>
Aides COVID 19 à recevoir	<u>26 500.00</u>
	41 465.65

7. Trésorerie

Compte courant BICS	253 064.07
Compte courant Crédit Mutuel	2 836,85
Livret sociétaire	25.97
Livret A	76 396.69
Caisse	<u>272.86</u>
	332 596.44

8. Charges constatées d'avance

Abonnement 2020-2021	<u>119.68</u>
	119.68

IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Le fonds associatif est le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

2. Subventions d'investissement

Désignation	Brut	Taux	Net au début	Reprises	Net à la fin
Total					

3. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques	10 000,00			10 000,00
Provision pour départ				
Engagement de retraite du personnel (1)	29 387,96	27 008,00	29 387,96	27 008,00
Provisions pour charges	29 387,96	27 008,00	29 387,96	27 008,00
Immobilisations financières				
Usagers	12 706,29		12 706,29	
Autres créances	10 218,50			10 218,50
Dépréciations	22 924,79		12 706,29	10 218,50
Total	62 312,75	27 008,00	42 094,25	47 226,50

Dotations / reprises d'exploitation 27 008,00 42 094,25

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

Total 27 008,00 42 094,25

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet 12 706,29

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet 29 387,96

Total 42 094,25

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence jusqu'à 10 ans d'ancienneté et 1/3 au-delà pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

4. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Prix du jeune écrivain	14 000,00		14 000,00	
Cité éducative		5 000,00		5 000,00
FDVA2		5 000,00		5 000,00
BOP 163 PJEJI		8 000,00		8 000,00
Parcours SESAME		12 000,00		12 000,00
DRFOP IDF		7 800,00		7 800,00
Total	14 000,00	37 800,00	14 000,00	37 800,00

5. Emprunts et dettes assimilées

	Début	Rembours ement	Fin	- d'1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts Réseau	50 000,00	10 000,00	40 000,00	10 000,00	30 000,00	
Emprunts bancaires (jj/mm/aa)						
Découverts bancaires						
Autres emprunts (jj/mm/aa)						
Total	50 000,00	10 000,00	40 000,00	10 000,00	30 000,00	

7. Fournisseurs

Fournisseurs	19 324.71
Fournisseurs, factures non parvenues	<u>57 912.07</u>
	77 236.78

8. Dettes fiscales et sociales

Remun. dues au personnel	293.96
Dettes pro./conges a payer	10 477.17
URSSAF	5 070.17
Malakoff mederic	1 531.39
Prévoyance Ionis	545.20
MGEN Filia	95.64
Charg.soc./conges a payer	5 238.58
Prélèvement a la source	206.75
Formation Professionnelle	<u>3 477.00</u>
	26 935.86

9. Comptes courants Réseau

N° structure	Nom	Montant
	APAC appel de fonds	2 723.35
	Ligue nationale part sur affiliations	3 350.00
	APAC part sur affiliation	562.55
	Ligue nationale part adhesion	3 565.10
	Total	10 201.00

10. Autres dettes

Usagers – avoirs « COVID »	129 654.97
Acomptes reçus sur BAFA	930.00
Notes de frais à payer	262.61
	130 847.58

11. Produits constatés d'avance

Factures bafa appro 2 et 3/01/2021	1 100.00
Facture UFOLEP	13 984.68
	15 084.68

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Prestations de service

Type de Prestations	Exercice clos	Exercice précédent
Formations BAFA	95 465.00	105 230.00
Autres formations	14 585.00	20 693.00
Spectacles à savourer	0	10 745.00
Participations spectacles	0	440.00
Classes de découvertes	112 053.60	526 303.92
Groupes	87 006.00	69 249.41
Defraiment	13 676.01	33 917.24
Autres produits	5 106.00	3 914.00
Refacturation services communs	0	1 928.45
Autres produits	4 409.10	14 842.52
Total Prestations	332 300.71	787 263.54

2. Subventions d'exploitation

	Exercice clos	Exercice précédent
Ministères DRJSCS	24 800,00	46 000.00
Conseil Régional	24 000,00	2 500.00
Conseil Départemental	2 500,00	25 500.00
Communes PDV	0	4 900.00
Aides à l'emploi (ASP,) FONJEP	14 214,00	14 214,00
Aides COVID	29 500,00	
Autres subventions Lire et faire lire Et Ligue Nationale	33 413.24	31 270.92
Total	128 427.24	124 384.92

3. Contributions financières

	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Ligue de l'enseignement nationale		162 990.00		169 781.00
Total		162 990.00		169 781.00

4. Aides financières

	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
USEP de l'Essonne		53 976.55		56 348.75
UFOLEP de l'Essonne		24 000.00		25 000.00
Autres organismes		2 000.00		
Total		79 976.55		81 348.75

5. Produits exceptionnels

Aides COVID 19	29 500.00
Produits sur exercices antérieurs	<u>6 544.00</u>
	36 044.00

6. Charges exceptionnelles

Divers	<u>60.24</u>
	60.24

VI - AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif

Salarié (hors "CEE")	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres	1	1	1	1
Employés	3	3	3	3
Emplois aidés (CEC, E-Jeunes, ...)	1	1	1	1
Total	5	5	5	5

(1) Effectif à la clôture quelque soit la durée de travail (2) Equivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"CEE"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Nb de personnes	Nb de journées	Nb de personnes	Nb de journées
Contrat CEE	ND	ND	ND	ND

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

ND

4. Contributions volontaires

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN TRAVAIL	en nombre	en heures
Elus ayant géré l'association	11	509
Bénévoles ayant encadré des stages (a)		
Bénévoles ayant encadré des centres/camps (a)		
Intervenants mis à disposition gratuitement au profit de l'association (b)	395	3 530
Autres : à préciser		
Total nombre d'heures travaillées bénévolement et sans contrepartie :		4 039
	Taux horaire :	27,50 €
VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN TRAVAIL :		111 073 €

(a) : Sur la base des éléments déclarés (assurances, financeurs, etc...) et/ou estimés

(b) : Sur la base des estimations fournies par la collectivité territoriale

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN SERVICES (LOCAUX et DIVERS)	
Nombre de locaux différents mis à disposition gratuitement au profit de l'association	7
Total nombre de m ² mis à disposition au profit de l'association (e)	
Valeur locative moyenne estimée au m ² (f)	
Valorisation des mises à disposition gratuites de locaux (AD ou UR)	0 €
Valorisation de la fourniture gratuite de moyens de transport (g)	
Valorisation de la fourniture gratuite de moyens de communication (g)	
Valorisation de la fourniture gratuite de moyens de photocopies (g)	
Valorisation de la fourniture gratuite de moyens de chauffage (g)	
Valorisation de la fourniture gratuite d'énergie (gaz, fioul, électricité..) (g)	
Valorisation des autres contributions en services (AD ou UR)	0 €
VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN SERVICES (AD ou UR)	0 €

(e) : Sur la base des éléments déclarés et/ou estimés (assurances, conventions, demandes de subventions, etc..)

(f) : Sur la base des déclarations fiscales (impôts locaux) ou des loyers d'habitation au m² pratiqués à proximité.

(g) : Sur la base des estimations fournies par la collectivité territoriale ou des prix du marché

5. Engagements hors bilan

Néant